RÈGLEMENT INTERIEUR D'ASSOCIATION

RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION PANTA'GYM

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901, conformément au décret du 16 août 1901.

I. CONDITIONS D'ADHESION

L'adhésion à l'association sportive **PANTA'GYM** est réservée aux personnes ayant 14 ans révolus début septembre 2025.

La présentation en début d'année d'un certificat médical datant de moins de 2 ans et autorisant la pratique de l'activité proposée (gymnastique d'entretien et cardio) est nécessaire pour pouvoir adhérer à **PANTA'GYM**.

En cas de difficulté pour obtenir ce certificat, l'association tolère une déclaration sur l'honneur.

Démarche à suivre :

1. Remplir le questionnaire : https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical
2. Rédiger l'attestation : https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHonneur
3. Faire figurer la mention suivante « J'atteste sur l'honneur que je suis apte à pratiquer une activité sportive régulière et que je ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique du sport »
4. Nous remettre le courrier en main propre au moment de l'inscription.

Pour les personnes mineures, les tuteurs légaux doivent remplir l'attestation parentale et fournir une attestation d'assurance responsabilité civile. Les tuteurs légaux doivent accompagner leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur et être présent dès la fin des cours pour les récupérer. - Enfin, cette adhésion est aussi conditionnée par le paiement de la cotisation annuelle dans les délais impartis (voir § "COTISATION").

II. HORAIRES DES ACTIVITES

Pour prendre connaissance des activités proposées par l'association **PANTA'GYM**, veuillez consulter le site web PANTA'GYM.

Pour toutes ces activités, le nombre minimal de personnes pour assurer le cours est fixé à 8 participant(e)s.

Certains cours seront susceptibles d'être annulés en raison :

- de l'indisponibilité des locaux gracieusement prêtés par la mairie ;
- arrêtés préfectoraux et ou situation de cas de force majeure.

L'ouverture des salles se fera 10 minutes avant le début des cours et la fermeture 15 minutes après le dernier cours.

III. COTISATION

Le montant de la cotisation annuelle permettant d'adhérer à l'association **PANTA'GYM** s'élève à 150 € pour l'année 2025-2026 (de septembre 2025 à juin 2026). Cette cotisation est payable en plusieurs fois, bien qu'exigible dans sa totalité lors de l'inscription.

En cas de paiement en plusieurs chèques merci de préciser la période d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque : milieu ou fin de mois.

Les personnes potentiellement intéressées par les activités pourront participer à un cours de chaque activité avant de confirmer leur choix.

Toutefois, à partir du 9 octobre 2025, toute personne n'ayant pas acquitté la cotisation et présenté de certificat médical ou une attestation sur l'honneur se verra refuser l'accès aux cours.

La cotisation payée en début d'année n'est pas remboursable sauf pour raison de santé sérieuse, et sur présentation d'un certificat médical dans un délai raisonnable à compter de la date d'arrêt des cours. Pour les adhérents ayant fourni au moment de l'inscription un certificat médical et non une attestation sur l'honneur.

IV. CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à l'association **PANTA'GYM** deviendra effective sur remise auprès d'un membre du bureau d'un dossier incluant : la fiche d'inscription remplie, le talon du règlement intérieur signé, le certificat médical, le paiement de la cotisation pour l'année.

V. TENUE ET HYGIENE DES ADHERENT(E)S

La pratique d'une activité sportive dans des conditions agréables pour chacun(e) demande quelques précautions.

Il est demandé aux adhérent(e)s de se munir de vêtements et de chaussures de sport propres pour participer aux cours.

Le port de sous-vêtements de sport assurant un bon maintien, notamment de la poitrine, est fortement conseillé aux adhérentes pour éviter les désagréments à court et moyen termes.

Pour le bien-être des participant(e)s, il est aussi recommandé de porter des chaussures de sport ayant un amorti suffisant.

Les sessions de **PANTA'GYM** se déroulant toutes à l'intérieur, les chaussures de sport type "baskets" utilisées pour les cours seront réservées aux activités physiques.

Par mesure d'hygiène, l'apport d'une serviette de toilette, que l'on disposera sur le tapis, pour les toutes séances de sport proposées par **PANTA'GYM**.

Les participants(es) devront porter des baskets adaptées à l'activité assurant un bon maintien du pied et de la cheville, sous réserve de se voir refuser l'accès aux différents cours.

Dans le cadre d'une pratique sportive collective, une hygiène corporelle satisfaisante est demandée aux adhérent(e)s.

Pour profiter au mieux des activités de **PANTA'GYM**, il est très fortement conseillé de ne pas venir aux cours à jeun ; l'apport d'une bouteille d'eau est aussi vivement recommandé.

VI. DROIT A L'IMAGE

Afin de communiquer au sujet de ses activités, à savoir la gymnastique d'entretien, **PANTA'GYM** peut être appelée à réaliser ponctuellement des reportages sur différents supports tels que :

- des films vidéo (prise de vue collective, individuelle, gros plan…),
- des photos qui pourront par la suite être diffusées via divers moyens (journaux, sites Internet…).

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque adhérent(e) dispose d'un droit de regard et d'accès à ces données.

Néanmoins en cochant la case correspondante sur le talon du présent document, l'adhérent(e) concerné(e) autorise l'association **PANTA'GYM** à utiliser son image dans le cadre strict de ses activités, et ce sans limitation de durée.

En contrepartie, l'association **PANTA'GYM** devra veiller à ce que la publication, la diffusion de ces images, ainsi que les légendes, les commentaires les accompagnants ne portent pas atteinte à sa dignité, à sa vie privée et à sa réputation.

VII. REGLEMENT GENERALE DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les données collectées par l'Association **PANTA'GYM** sont : le ou les noms, le ou les prénoms, commune de résidence, numéro de téléphone et adresse mail.

Ces données font l'objet d'une inscription au registre RGPD tenu par la secrétaire de l'Association **PANTA'GYM**.

À tout moment les adhérents peuvent demander un retrait des données des systèmes de conservations **PANTA'GYM**.

En dehors d'une demande expresse des adhérents via mail, les données seront conservées pendant une durée de 1 an à l'issue de la dernière relation contractuelle.

VIII. CHARTE ECO-RESPONSABLE

Au titre du partenariat 2023 avec la Commune, une Charte Eco-Responsable a été signée le 24 mai 2023,

Extinction des lumières et fermeture des portes dès la fin des cours.

Respect des températures de chauffage préconisées dans tous les bâtiments communaux

(Température de référence 19°C – dans les salles de sport 14°C)

Vous trouverez tous les détails sur notre site.

IX. CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN DE L'ASSOCIATION :

Un contrat d'engagement républicain a également été signé le 24 mai 2023 avec la Commune

- Engagement n° 1 : Respect des lois de la République
- Engagement n° 2 : Liberté de conscience
- Engagement n° 3 : Liberté des membres de l'Association
- Engagement n° 4 : Egalité et non-discrimination
- Engagement n° 5 : Fraternité et Prévention de la violence
- Engagement n° 6 : Respect de la dignité de la personne humaine
- Engagement n° 7 : Respect des symboles de la République

Ce contrat est également visible sur notre site.

X. CONDITIONS D'UTILISATION DU MATERIEL

L'Association propose à ses adhérents(es) le prêt du matériel et à usage exclusif des cours **PANTA'GYM**.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR – PANTA GYM 2025–2026

Je soussigné (e),

Nom : .....

Prénom : .....

Commune de résidence : .....

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association PANTA GYM pour l'année 2025–2026, et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Je reconnais avoir été informé(e) des conditions d'adhésion, d'inscription, de participation aux activités, des règles d'hygiène, de sécurité, et du droit à l'image.

📷 **Droit à l'image** (à cocher)

☐J'autorise l'association PANTA GYM à utiliser mon image dans le cadre de ses activités, sans limitation de durée.
☐Je n'autorise pas l'association PANTA GYM à utiliser mon image.

👥 **Pour les mineurs**

Nom et prénom du représentant légal : .....
Lien avec l'adhérent(e) : .....
Signature du représentant légal : .....

✍️ Signature
Fait à ..... le ...../...../2025
Signature de l'adhérent(e) : .....